

Bâtir une nouvelle structure de financement pour le développement de l'Afrique.

*Par Jean-Hervé Lorenzi, Fondateur du Cercle des économistes
avec Théodore Gentil et Léa Konini, chargés de recherche au Cercle des économistes*

Retrouvez la version complète et détaillée de ce texte [ici](#).

Le Cercle des économistes, acteur du [Consensus de Dakar](#), était partenaire du [20ème Forum économique international sur l'Afrique](#), conjointement organisé par la Commission de l'Union africaine et le Centre de développement de l'OCDE, sous la présidence de S.E. M. Macky Sall, Président du Sénégal qui s'est tenue le 22 février 2021 sur le thème « [Investir pour une relance durable en Afrique](#) ». L'occasion pour le Cercle des économistes, représenté par son Président Jean-Hervé Lorenzi, de participer aux échanges mais aussi de faire des propositions concrètes, lors du panel « [Repenser le financement d'une croissance durable et inclusive au tournant de la pandémie COVID-19](#) ».

Ces propositions visent à traduire les énoncés de convergence du Consensus de Dakar du 2 décembre 2019 en décision en 6 points.

En 2020, le PIB mondial a chuté de 4,4% d'après la Banque mondiale. L'économie africaine n'a pas été épargnée par la crise. La crise du Covid s'est traduite par un effondrement des flux financiers vers l'Afrique. Les investissements directs à l'étranger vers l'Afrique, qui avaient déjà chuté de 10,3% pour s'établir à 45,4 milliards de dollars en 2019¹ selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ont chuté de près de 40% et les flux de transferts des migrants de 25% en 2020 (Banque européenne d'investissement)². La pression fiscale dans la plupart des pays, qui varie autour de 17,2%³, est restée très faible malgré les réformes entreprises dans ce domaine. Alors que la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva estime l'important besoin de financement de l'Afrique à environ 1 200 milliards de dollars pour la période 2020-2023, le service de la dette publique extérieure a augmenté pour la majeure partie des pays africains, comme la Zambie endettée en 2019 à 80% du PIB (Banque africaine de développement) et ayant dépassé la barre des 100% du PIB en 2020 selon les estimations⁴. Pourtant, ce n'est pas tant le montant de la dette qui importe mais l'impossibilité des pays africains de se financer à bas coût sur les marchés pour mener des investissements productifs et nourrir la croissance suffisante qui permette de rembourser la dette. L'Afrique fait cependant preuve d'innovation. Elle est l'objet de transformations financières exceptionnelles et même leader sur toute une série d'innovations fintech. Les trois années à venir sont donc décisives et l'occasion pour l'Afrique de bâtir une nouvelle structure de financement (source de croissance).

Ce texte vise à traduire en 6 points les énoncés de convergence du Consensus de Dakar⁵ du 2 décembre 2019 en décisions.

¹ UNCTAD, *World investment report*, 2020

² <http://www.eib.org/fr/publications/economic-report-banking-in-africa-financing-transformation-amid-uncertainty>

³ OECD/AUC/ATAF (2020), *Revenue Statistics in Africa 2020: 1990-2018*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/14e1edb1-en-fr>.

⁴ Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2020*

⁵ *Le Consensus de Dakar – Conférence Internationale – « Afrique Développement durable & dette soutenable »*, 2 décembre 2019

POINT 1 : Améliorer la notation des pays africains.

La sixième proposition du consensus de Dakar mentionne que la notation des pays africains doit baisser pour leur redonner l'oxygène nécessaire pour investir dans la croissance. Le développement de l'Afrique ne peut plus être conditionné à la sévère notation des trois grandes agences internationales. Cependant, les États africains doivent s'assurer que les prêts qui leur sont accordés contribuent au financement d'investissements productifs dans les secteurs d'avenir (technologie, industrie, agriculture, santé, éducation, environnement).

L'amélioration de la notation des pays africains peut passer par les trois points suivants :

1) Les organisations internationales, le G20 et les pays membres du Club de Paris doivent user de leur influence et s'engager à rappeler aux agences de notation la nécessité d'attribuer des notes objectives aux dettes émises par les pays africains.

2) Il faut recourir à un **instrument spécifique pour améliorer la notation : effectuer un rehaussement de crédit africain** (monoline). Cette technique financière repose sur un établissement financier spécialisé qui apporte sa garantie à un agent émetteur de créances sur un marché financier pour améliorer sa notation. Ce rehaussement de crédit a un coût pour l'établissement financier qui serait ici supporté par les organismes internationaux et les pays qui le souhaitent en y dédiant une partie de leur aide publique au développement. De cette manière, ils garantiraient une partie des prêts accordés aux pays africains pour soulager les finances nationales et redonner confiance aux investisseurs privés.

3) Deux structures doivent être créées pour rendre plus objective la notation des dettes africaines et plus équitable la gouvernance financière mondiale (point 6 et 7 du Consensus de Dakar).

- La première, une **agence internationale de notation pour l'Afrique** composée de l'ensemble des grandes institutions financières africaines (Banque africaine de développement, Fonds de solidarité africain et les banques de développement régionales), des grandes institutions internationales (Fonds monétaire international, Banque Mondiale) qui apporteront leurs données ainsi que la prise en compte du potentiel du continent et des agences de notation les plus importantes, qui fourniront leur expertise (Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings).
- La seconde, une **structure panafricaine monoline**, soit une société rehausseur de crédit. Elle pourrait être composée de la Banque Mondiale et du FMI ainsi que des pays du G20 et du Club de Paris qui octroient une garantie explicite sur une partie des obligations des États africains. Cette structure bénéficierait de la meilleure note possible (AAA) ce qui permettrait de rehausser les notes des obligations des pays africains. *Le suivi des investissements liés à ces garanties est assuré par l'agence internationale de notation pour l'Afrique.

POINT 2 : Mettre en place des financements d'urgence.

L'Afrique doit retrouver les moyens d'investir. C'est pourquoi :

- Il est absolument nécessaire de **prolonger le moratoire décidé pour une partie des pays africains par les pays du G20 et le Club de Paris le 15 avril 2020** jusqu'à ce que l'Afrique retrouve le niveau de croissance calculé en prenant en compte la chute due à la crise du covid et les croissances que les pays auraient obtenues sans la crise du covid selon les projections réalisées en 2020 par la Banque africaine de développement.
- Il est également nécessaire **d'annuler les dettes odieuses** (contractée par un régime à l'encontre de l'intérêt public avec la connivence des créanciers, SACK 1929) **ou illégitimes** (contractée en défaveur de l'intérêt général de la population).

POINT 3 : Le développement des pays se fait à travers une articulation optimale entre l'économie réelle et l'organisation d'un système financier complet.

L'Afrique doit aujourd'hui inventer le système financier le plus adapté à ses besoins, aux singularités des économies nationales pour renouer avec un fort niveau de croissance, comme l'ont fait auparavant les pays développés à économie de marché.

POINT 4 : L'Afrique est très en avance dans le secteur des technologies financières.

L'Afrique peut capitaliser son avance par rapport aux pays de l'OCDE dans de nombreux secteurs de technologie financière et sur son réseau de fintech très important. Ces fintech offrent des moyens alternatifs à la faible bancarisation des pays africains, et font partie de la solution pour relever bon nombre de défis (fiscalité, crédit etc..).

POINT 5 : Le système financier africain demeure fragile.

Malgré ces innovations dans le domaine de la technologie financière, l'Afrique possède un système financier jeune, inégalement développé et qui manque encore de profondeur. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation dont, le nombre limité d'entreprises cotées en bourse (3000, autant qu'à la seule bourse de Bombay), un degré de financiarisation parmi les plus bas au monde (crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB de l'Afrique Subsaharienne : 24%).

POINT 6 : Développer un réseau de places financières sur le continent africain.

Il est donc indispensable pour bâtir une nouvelle structure de financement de mettre en place des instruments financiers ambitieux ainsi qu'un réseau de places financières élaborées et adaptées à la situation du continent. Une des pistes envisageables serait la constitution de quelques hubs majeurs autour des 28 bourses qui seraient un des piliers de l'investissement productif avec une bonne gouvernance (décentralisé) et une intensification des échanges commerciaux intra-zone. On trouverait dans un même secteur des banques, des institutions de régulation, une bourse, différents marchés de capitaux (monétaire, dérivés), des fonds d'investissements, des branches des sociétés de notation et de multiples entreprises de services financiers. Cela va bien plus loin que la seule bourse des valeurs mobilières. Il faudrait également aussi que ces écosystèmes s'organisent avec l'ensemble des agences de réglementation, de contrôle et de rating, des services d'assurance et de réassurances.

Comme toujours dans l'histoire du développement économique, l'économie réelle s'appuie sur des modalités de financement adaptées. La croissance des économies africaines reposera évidemment sur la mise en place de systèmes financiers du XXI^e siècle.

*Jean-Hervé Lorenzi, Fondateur du Cercle des économistes
avec Théodore Gentil et Léa Konini, chargés de recherche au Cercle des économistes*

Retrouvez la [version complète et détaillée de ce texte](#) qui vise à traduire en 6 points les énoncés de convergence du [Consensus de Dakar](#) – du 2 décembre 2019 – en décisions.